



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

Procès-verbal N° 12 de la séance du Conseil Intercommunal du 25 mars 2025

Présents : Voir liste de présence annexée

Présidence : Sandra Hulaas, Morrens

Secrétaire : Murielle Russi

Lieu : Collège de la Combe - Cugy

Début : 20h00

1. Accueil

Mme Sandra Hulaas ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Elle rappelle que la séance est enregistrée pour faciliter la prise de PV et que l'enregistrement sera détruit une fois ledit PV validé.

2. Appel et détermination du quorum

Selon la liste de présence en annexe, 15 membres sont présents et 5 sont excusés, remplacés par leurs suppléants. Un des 5 suppléants n'étant pas assermenté, le nombre de voix valables se monte à 19. Le quorum est atteint. Sont également présents les 4 membres du Comité de Direction de l'ASICE, ainsi que Mme Virginie Dorthe, Directrice d'Etablissement et M. Bertrand Fahrni, Directeur de l'ASICE.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024

M. Roger Ammann demande une correction au point 7, paragraphe 3 : il s'agit de remplacer Centre d'animation et non d'exploitation. Sans aucune autre remarque, le procès-verbal du 11 décembre 2024 est accepté à l'unanimité.

5. Informations du Comité de Direction

M. Emmanuel Lehnher prend la parole et informe l'assemblée que le dossier d'extension du Collège de La Combe a été transmis à la commune de Cugy en début d'année. Le Comité de direction est en attente de nouvelles de la commune.

Depuis sa mise en service en 2024, l'installation photovoltaïque sur le toit du collège de La Combe a produit près de 116'000 kWh d'électricité, dont 100'000 ont été revendus, le solde a été autoconsommé, soit 14 % de la production totale.

En 2024, le revenu lié à la vente d'électricité s'est élevé à CHF 16'755.--. A ceci s'ajoutent les gains liés à l'électricité qui n'a pas dû être achetée, soit environ CHF 6'600.-- supplémentaires. Ainsi, sur les 6 mois de 2024, l'installation photovoltaïque a rapporté CHF 23'350.-- à l'ASICE, soit un peu moins de 8 % de l'investissement initial pour l'installation des panneaux.

Une analyse détaillée du rendement de l'installation interviendra après un (voir deux) cycles d'exploitation annuelle complets. Cela permettra au Comité de direction d'identifier l'éventuelle utilité d'étudier la mise en place de solutions favorisant encore plus l'autoconsommation, par exemple via des batteries.

Mme Frédérique Roth revient sur la démarche participative relative aux préaux scolaires du secteur Combe-Chavanne. Une séance publique a été organisée le 10 janvier dernier, permettant à chacun et chacune de venir échanger et partager ses idées pour imaginer des espaces publics attractifs et modernes.

L'ensemble des remarques et commentaires ont été documentés et analysés par les deux étudiantes de l'Université de Lausanne. Le rapport de synthèse établi relève la demande des espaces de détente et de calme, des espaces verts, des espaces sportifs polyvalents ainsi que la mise à disposition de petits équipements. Ces éléments feront partie intégrante du cahier des charges du mandat d'étude pour le réaménagement des préaux scolaires que le Comité de direction entend lancer prochainement.



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

M. Roger Ammann présente un point de situation sur le Centre d'animation. Après plus de 4 ans d'exploitation, le Comité de direction a souhaité établir un premier bilan de son usage et définir les contours du futur qu'il pourrait lui donner. Un questionnaire a été transmis aux parents des élèves de 6P à 11S. Après analyse du sondage, et malgré un taux de participation peu élevé, le Comité de direction, en collaboration avec les responsables du Centre d'animation, a pris l'orientation de proposer un horaire étendu jusqu'à 20h30 un vendredi soir par mois, en élargissant son public aux jeunes jusqu'à 18 ans. La première ouverture prolongée devrait intervenir d'ici le mois de mai prochain, avec un programme d'animations et d'activités en cohérence avec le projet pédagogique du Centre. Celui-ci intégrera tant les aspects de prévention de l'usage des écrans que ceux de nutrition et de promotion du mouvement.

Pour pallier l'absence prolongée de plusieurs membres du personnel du Centre d'animation et éviter toute fermeture, le COMITÉ DE DIRECTION a pris des mesures pour renforcer le personnel encadrant. Aussi, une auxiliaire supplémentaire, présente 2h30 par jour d'ouverture, a été engagée dès le mois de décembre. Depuis le 17 mars 2025, un nouvel animateur socio-culturel est entré en fonction à un taux d'occupation de 50 %.

6. Préavis n° 20-2025 – Rapport sur la gestion et les comptes 2024

La parole est donnée au rapporteur de la Commission de Gestion, M. Laurent. Tribolet qui rappelle la composition de la commission et nous donne lecture du rapport

La commission a pu poser toutes les questions qu'elle souhaitait concernant le rapport de gestion et les comptes scolaires et parascolaires 2024. Elle a apprécié la qualité des réponses complètes apportées par les membres du Comité de direction et de la Direction présents.

La Commission de gestion tient à remercier les auteurs et toutes les personnes qui ont participé à la rédaction du rapport de gestion, qui est particulièrement pertinent, précis et complet. Pour ce qui est du contenu de ce rapport, la Commission de gestion n'a pas de remarques particulières à formuler, mais relève certains éléments importants.

La mise en place de la concertation scolaire qui a permis, notamment lors de lunches et discussions, d'aborder des thèmes comme la satisfaction des nouveaux horaires scolaires, la plus-value des affichages numériques, les enjeux de manque de salles et de sécurité sur le chemin de l'école ainsi que la mise à disposition d'articles hygiéniques adaptés.

La baisse du besoin en surveillance des transports scolaires a permis de diminuer le personnel d'un EPT.

Au niveau de la Direction de l'ASICE, malgré une tentative de simplification des processus, les heures supplémentaires de l'administration ont augmenté en raison d'absences prolongées au Centre d'animation. La Commission de gestion félicite la réactivité de l'administration et estime l'objectif atteint.

La conciergerie, assez innovante, a intégré deux nouveaux apprentis, maintenant ainsi une continuité de la formation.

Les nouveaux horaires scolaires ont permis des économies et une meilleure organisation, se révélant bénéfique pour tous.

L'optimisation des transports scolaires a un impact positif, tant financièrement qu'opérationnellement.

La Commission de gestion relève la dynamique des bibliothécaires ayant organisé 122 animations en lien avec le Plan d'études romand, enrichissante pour les élèves.

Une baisse du nombre de repas a été observée au restaurant scolaire. Un appel d'offres sera lancé en 2025 pour évaluer de nouveaux fournisseurs.

Une évaluation est en cours pour définir l'avenir du Centre d'animation. La commission remercie pour la flexibilité et la qualité du service et attend les résultats de l'évaluation.

La commission regrette le manque de communication en 2024 du Comité de direction au sujet de l'extension du collège de La Combe, le Conseil devant être informé régulièrement.

Elle relève toutefois que la définition du cahier des charges semble avoir été complète et permettrait de disposer d'un outil fonctionnel.

Le projet de panneaux photovoltaïques est un succès avec une production d'énergie supérieure à la consommation. Une étude pour augmenter la consommation semblait opportune au vu des baisses attendues des tarifs de rachat.

Les comptes 2024 ont été examinés par la Fiduciaire Fidinter SA qui n'a pas relevé de faits qui laisseraient à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi sur les communes et au règlement sur la comptabilité des



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

communes. Il s'agit du dernier exercice présenté sous cette forme, le suivant sera établi selon le plan comptable MCH2.

Il est relevé un excédent de charges, avant répartition communale, de CHF 5'315'305.28, soit inférieur au budget 2024 de 4,6 %. Les charges sont plus basses de CHF 235'919.70 et les produits supérieurs de CHF 18'680.02 aux montants budgétés.

En conclusion, la Commission de gestion propose à l'assemblée d'accepter le rapport sur la gestion et les comptes 2024 du Comité de direction de l'ASICE daté du 27 février 2025 ainsi que les comptes scolaires et parascolaires 2024 et de donner décharge au Comité de direction de sa gestion et des comptes pour l'année 2024.

La Présidente, Mme Sandra Hulaas ouvre la discussion sur les comptes. Aucune question n'étant soumise, elle procède de même pour le rapport de gestion.

Sans remarques ni commentaires, le préavis N°20/2025 relatif aux comptes et rapport de gestion 2024 .est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

La décharge au Comité de direction est également soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

7. Informations de la Directrice de l'Etablissement scolaire

Mme Virginie Dorthe prend la parole pour informer l'assemblée de la mise en place dans l'établissement de la majorité des possibilités de préventions permettant d'accompagner les élèves dans le savoir vivre et le respect. Le corps enseignant se rend compte qu'il faut travailler longtemps et durablement pour aboutir à des résultats concrets par ces actions.

Par ailleurs, un questionnaire est en circulation auprès des enseignants leur demandant quels sont les projets menés au sein de l'établissement, ceci pour faire rayonner ces différents projets de façon à ce que l'ensemble des professionnels de l'établissement, les familles et les politiques en soient informés par souci de transparence.

La salle communale de Cugy n'étant pas disponible cette année pour les promotions, celles-ci se dérouleront dans la salle de gymnastique.

8. Divers et propositions individuelles

Rien à signaler.

9. Dates des prochaines séances du Conseil intercommunal

Les prochaines séances auront lieu les :

- Mardi 3 juin 2025 à 20h00
- Mardi 30 septembre 2025 à 20h00
- Mardi 9 décembre 2025 à 20h00

La séance est levée à 20h25.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

La Présidente :

Mme S. Hulaas

La secrétaire :

M. .Russi

Annexes :

- Liste des présences
- Informations du COMITÉ DE DIRECTION
- Rapport de la COMMISSION DE GESTION